

Il y a déjà longtemps qu'il n'est pas paru de bulletin. Je le regrette. Il faut dire que nos forces vives, en écriture, se sont fortement concentrées sur la fin de la rédaction du livre "Coiffes et Costumes des Pays Normands, de la préparation des panneaux de l'exposition. Voici donc un premier numéro 2007. La matière s'imposait, il s'agit d'un compte-rendu des journées fédérales de Bayeux, les 15 et 16 septembre 2007.

Vous avez compris que ces deux jours représentaient l'aboutissement de beaucoup d'efforts pour un certain nombre d'entre nous. Depuis 5 ans, les événements se sont succédés, comme autant d'étapes d'un parcours que vous, la grande majorité des groupes avait souhaité. Souvenez-vous, en 2002, vous décidiez de la mise en chantier d'un projet, livre sur les costumes, et vous avez été nombreux à préparer une ou plusieurs monographies sur les costumes que vous portiez. Puis, le projet a évolué, pour répondre au cadre imposé par Édilarge. Un groupe d'écriture s'est mis au travail, et il a fallu 3 années de rencontres régulières, parfois très rapprochées, pour remettre un manuscrit de 155 000 signes et de 200 illustrations, et nous étions en mars 2007. Dans le prolongement de cet effort, il a été décidé de réaliser une exposition sur le même thème avec une échéance relativement courte. Contrat rempli, et bien rempli.

Dans ce genre de projet, il y a souvent les ambitions clairement affichées, et les finalités sous-jacentes. Pour moi, celles-ci étaient bien présentes, il s'agissait de valoriser les groupes et leurs membres et à travers, bien sûr, le rôle de la fédération : montrer que les normands ne sont pas seulement des plaideurs, tatillons et stérilement formalistes, démontrer que les folkloristes de chez nous sont des gens sérieux, compétents, cultivés, et aptes à parler du costume, et cela face à tous les détracteurs du mouvement folklorique.

Vous avez collectivement apporté la matière, quelques uns l'ont transformée pour la gloire de tous.

J'en suis fier et je vous remercie.

Alain MARIE

SOMMAIRE

Édito	p.1
Congrès de Bayeux	p.
Légitimité des groupes	p.
De la cornette à la bourgogne	

BULLETIN DE LA FÉDÉRATION FOLKLORIQUE NORMANDIE MAINE

Président et responsable de la publication : Alain MARIE

Siège social : M.J.C. La Prairie, avenue Albert Sorel. 14000 CAEN

Site internet : <http://folklorenormand.free.fr>

COLLOQUE DE BAYEUX.
Samedi 15 septembre 2007

La Fédération Folklorique Normandie Maine a organisé un congrès les 15 et 16 septembre 2007 à Bayeux. 2007, c'est le cinquantième anniversaire de la création du groupe de Bayeux, et tout au long de l'année, le Gay Sçavoir a fêté cet anniversaire. Il a accueilli des groupes correspondants, des villes jumelles, etc., et en septembre le congrès fédéral. L'ensemble était d'ailleurs intégré dans les festivités des journées du Patrimoine préparées par la Ville de Bayeux. Le programme était chargé, et pour notre part, le Congrès comprenait, une exposition sur le thème "Coiffes et costumes en Normandie de la Révolution à la Première Guerre Mondiale", un colloque sur le même thème le samedi après-midi, des animations dansées dans la cour de la tapisserie, le samedi soir et le dimanche matin et un spectacle le dimanche après-midi, parvis de l'Hôtel de Ville.

Les interventions au Colloque étaient très intéressantes et de haut niveau :

L'introduction d'Alain MARIE tendait à établir la légitimité des folkloristes à parler du costume,

Madame Annie Châtel nous présenta l'évolution du costume au long du XIXème siècle,

Madame Andrée Roche évoquait les coiffes "De la cornette à la Bourgogne",

Madame Michèle Baudrier parlait ensuite de ses travaux sur les coiffes Sarthoises.

La fédération remercie ces trois folkloristes expertes en leur domaine de nous avoir offert un peu de leur savoir.

Ci-dessous, vous retrouverez 3 de ces interventions. La forme non-écrite de la communication de Michèle Baudrier ne se prête guère à un compte-rendu écrit, et, il nous semble plus judicieux de renvoyer le lecteur curieux au livre "Coiffes Sarthoises" de notre intervenante.

LÉGITIMITÉ DES GROUPES FOLKLORIQUES À PARLER DES COSTUMES

Alain MARIE

La Fédération Folklorique Normandie Maine a été créée en 1966 par onze groupes normands. Au fil des ans certains sont partis d'autres sont venus et notre fédération compte aujourd'hui 17 groupes répartis sur les deux régions Normandes et le Maine.

L'objet de cette association est d'abord de permettre aux groupes de se connaître entre eux, d'échanger, de former des animateurs et cadres pour les groupes, de travailler ensemble et parfois de réaliser une œuvre commune.

Elle organise donc régulièrement des stages, publie un bulletin.

Ensemble les groupes ont déjà produit des spectacles, mais aussi un CD de musique Normande. Ils viennent également d'écrire un livre sur les costumes de notre région de la Révolution à la Première Guerre Mondiale, et pour conforter cette mise en commun de connaissances une exposition sur le même thème a été réalisée.

Le colloque d'aujourd'hui et les communications participent de cet esprit. Il est avec l'exposition, un autre mode d'expression des groupes folkloriques que le spectacle. Il en est à notre sens le complément indispensable.

Durant la période qui s'étire de la Révolution à la Première Guerre Mondiale, la mode évolue lentement et la « régionalisation » est forte. C'est pourquoi l'étude des costumes populaires, dans une région particulière, la Normandie, se justifie. Il ne faudrait pas croire pour autant que, pendant toute cette période, les gens se soient vêtus selon un modèle unique, identique pour toute notre province. Bien au contraire, les Normands ne s'habillent pas de la même façon en 1800, en 1850 ou en 1900. De plus, on ne se vêt pas en Cotentin comme dans le Pays de Caux ou dans le Vexin. Il existe une très grande diversité et l'étude se doit d'être synchronique et diachronique, ce qui complexifie le compte rendu de ces évolutions dans l'espace et dans le temps.

Fin du XVIII^{ème} siècle, se vêtir coûte cher : il faut acheter le tissu, faire coudre le vêtement à la main, donc à l'unité. Le vêtement doit être solide et pouvoir durer, sinon toute une vie, au moins une ou deux décennies. Ceux qui ne peuvent investir dans un habit neuf, achètent des vêtements d'occasion, chez les fripiers. Les enfants portent les vêtements des aînés.

Puis, tout au long de la première moitié du XIX^{ème} siècle, la mécanisation de la fabrication des tissus rend plus accessible la matière première du costume et permet une baisse des coûts.

Pourtant, c'est à cette époque que les costumes se régionalisent de façon typique.

Et, lorsque, au XIX^{ème} siècle, quelques érudits constatent que le port des costumes évolue rapidement en partie sous l'influence de plus en plus importante des modes de Paris, ils recueillent des éléments vestimentaires. Ils les comparent avec les dessins de quelques artistes, et, créent ainsi la notion de costume "folklorique", sans doute un peu trop modélisé. Pourtant, il faut leur rendre hommage d'avoir, dès la fin du XIX^{ème}, pris l'initiative de recueillir les témoignages, de ramasser les objets, de noter les coutumes, les légendes, de conserver les costumes, etc., bref d'avoir imaginé ce qu'est le folklore.

Folklore, aujourd'hui, le terme a parfois, une connotation péjorative; c'est pittoresque mais sans importance. Pourtant, si le mot n'est pas très ancien, la pratique de recueillir et de noter des éléments de culture populaire existe donc depuis longtemps.

L'appellation "folklore" fut créée et utilisée pour la première fois par J.W. THOMS dans un article publié dans une revue anglaise, *Athenæum*, en 1846, par rapprochement de deux mots, "folk", au sens de "peuple" et "lore" pour "savoir", c'est donc la science du peuple. C'est ainsi que les dictionnaires le définissent. Le mot demeure cependant équivoque, puisqu'il peut tout aussi bien désigner le "savoir" que le peuple possède, et la connaissance que les anthropologues ont acquis sur le peuple. Selon l'une ou l'autre de ces postures, le peuple peut ainsi être sujet du savoir ou objet de celui-ci.

En Allemagne, "folklore" fut traduit très rapidement pour donner "Volkskunde", en France l'adoption fut plus lente, et d'autres mots ont été proposés : "démopsychologie", "anthropopsychologie", "gai savoir" et même "oui dire".

Sébillot publie ses premières études sur "Le Folklore" de France en 1913. Mais, dans sa conception, le terme s'applique exclusivement à l'étude des contes, des légendes, des croyances, des mythes, des superstitions, des pratiques magico-religieuses. Puis, cette conception s'est étendue aux traditions, aux usages et à l'art populaire d'un pays, notamment à la suite des travaux de Saintyves. En 1936, il définit : "le folklore est la science de la culture traditionnelle dans les milieux populaires des pays civilisés...". Ceci bien sûr, dans l'acception "populaire" que donne Marcel Mauss, anthropologue : "**est populaire tout ce qui n'est pas officiel.**" Avec ce sens, toutes les classes sociales, quel que soit leur niveau de culture, quelles que soient leurs conditions de vie ou leurs richesses, possèdent un folklore.

Le Congrès des Folkloristes de septembre 1937, précise que le folklore est "**l'étude de tout ce qui concerne la civilisation matérielle, les structures sociales, les traditions et la littérature orales des peuples**". Le champ d'application s'est élargi et il comprend donc la conservation et l'étude des contes, chansons, légendes, cérémonies, institutions, coutumes, pratiques, superstitions, mœurs, croyances et réjouissances. Bref, la culture du peuple.

Puis, quelques folkloristes, comme Arnold VAN GENNEP, ont défini plus précisément les domaines et les méthodes du folklore. Il écrit dans son ouvrage "Coutumes et croyances populaires en France" : "Le folklore n'est rien d'autre que le terme communément admis pour désigner l'ethnographie tournée plus spécifiquement vers les populations rurales d'Europe..... Le folklore ne peut exprimer une conception du monde qui lui est extérieur."

Le folklore devient donc l'étude de tous les faits observés dans un milieu social donné et de toutes les productions matérielles, institutionnelles et mentales issues de ce milieu. Cette définition demeure assez large et, notamment, elle pourrait inclure les œuvres artistiques, littéraires, musicales ou picturales.

Il est donc bon de préciser que ces dernières sont des œuvres individuelles, alors que le folklore traite des productions collectives.

Alors, on peut, peut-être, reprocher au mouvement folklorique d'avoir figé certains concepts, mais ce qu'il tente d'exprimer est une image d'un temps donné saisie en un lieu donné. Les folkloristes ne prétendent pas faire œuvre universelle, ils s'appuient sur le travail de leurs prédécesseurs, continuent à relever les caractéristiques de leur terroir et tentent d'en rendre compte publiquement, au plus grand nombre.

Les faits disparaissent, les souvenirs s'effacent, et où en serait-on aujourd'hui, si ces premiers folkloristes n'avaient pas sauvegardé un peu de notre patrimoine bien avant que les modernes chercheurs ne se préoccupent de ce champ d'investigation, bien avant que les musées régionaux n'aient été créés. (après la dernière guerre, sous l'impulsion de Georges Henry Rivière).

Pour revenir à notre thème d'aujourd'hui, je reprendrai la définition du costume.

La notion de "costume" correspond à un double concept ; le costume est le vêtement typique d'un pays, d'une région, d'une époque ou d'une ethnie, il est aussi l'ensemble des différentes pièces d'un habillement masculin ou féminin.

Le Larousse en dix volumes complète cette définition en proposant différents rôles assumés par les vêtements.

Ainsi, note-t-il, le costume a dû, dès ses origines, correspondre à d'autres fonctions que purement utilitaires. Soit, il protégeait le corps des intempéries, mais sans doute avait-il des fonctions de caractère magique, il devait être un attribut procurant un pouvoir supérieur emprunté à d'autres humains et parfois à des animaux. Il pouvait être aussi une protection des organes génitaux contre les influences maléfiques.

Le costume procure le moyen de satisfaire le désir naturel chez l'homme de représentation et de permettre à l'individu de s'identifier à un autre.

Il répond encore au souci d'inspirer la crainte, l'autorité. Il sert également à montrer la puissance, la richesse de celui qui le porte et à

témoigner éventuellement de son état ou sa profession.

Une autre fonction du costume est de mettre en valeur le désir de plaire, de faire valoir les particularités de la personne et de lui donner ainsi des armes de séduction.

Reprenons les différents éléments de cette définition :

La fonction utilitaire du costume est évidente. Il protège du chaud, du froid, des intempéries, de la boue des chemins, du soleil, de la pluie, parfois de certains dangers.

La fonction magique semble avoir perdu un peu de ses significations. On peut cependant encore percevoir certains aspects de celle-ci dans des vêtements propres à des rites de passage, comme l'aube de la communion, la robe ou le costume de mariage, ou le voile de deuil.

Par contre, la fonction valorisation de la personne est toujours présente. Qu'il s'agisse de permettre l'identification à un autre, à un modèle, à une mode, ou bien de mettre en valeur sa propre personne, de chercher à plaire, la coquetterie est omniprésente, en tous lieux et en tous temps. Pour l'époque qui nous concerne, le XIX^{ème} siècle, elle mettra sa belle coiffe pour une cérémonie, pour l'accompagner, il portera sa blouse, "dépéliante" neuve, ou son beau gilet.

Enfin, la fonction identificatrice est, elle aussi, un élément très important. Pour montrer sa richesse, parfois nouvelle, on arborera son bijou de coiffe, son beau fichu, sa chaîne de montre, etc... Quant à identifier l'état, le métier, il suffit pour l'illustrer de penser aux marins, à leur costume particulier, qui d'un costume de travail est devenu une tenue d'apparat au Pollet ou au Tréport.

Le costume folklorique emprunte à toutes ces caractéristiques.

Nous entendons par costumes folkloriques ceux qui ont été portés à une époque passée, révolue, sensée représenter l'apogée des particularismes régionaux, voire locaux. Cette époque en France est reconnue pour être celle post-révolutionnaire, qui commence avec le Premier Empire et s'étend jusqu'à la fin de la première guerre mondiale, parfois encore un peu après.

Soit une période d'environ un siècle.

A la fin du XVIII^{ème} siècle, le partage des terres permet aux ruraux de s'enrichir, et par conséquent de pouvoir mieux investir dans l'habillement et ses accessoires.

La Révolution a certes joué un grand rôle dans l'enrichissement des gens et la formation d'une bourgeoisie rurale apte à investir dans une mode spécifique, mais c'est peut-être au cours de la deuxième moitié du XVIII^{ème} siècle que les ruraux commencent à se vêtir avec un peu de recherche et de confort.

Auparavant, seule la classe noble et quelques riches bourgeois semblent avoir les moyens de montrer quelques coquetteries. Et à cette époque, on cherche surtout à imiter les vêtements portés à la Cour.

Les costumes doivent être solides, résistants, durer plusieurs années, voire toute une vie. Ainsi la mode évolue très lentement.

Car le costume coûte cher. Il est souvent confectionné par la couturière locale. Elles sont nombreuses à cette époque, dans les bourgs et les villages.

Puis, à la fin du XVIII^{ème} siècle et, au cours du XIX^{ème}, les progrès industriels et la mécanisation ont favorisé l'apparition de tissus, de dentelles et autres matières premières devenues plus accessibles. Les filatures vont produire de nouveaux tissus, plus fins, plus fantaisie, sans doute aussi moins chers que les toiles tissées par le tisserand local. Les possibilités techniques d'impression des étoffes introduisent une grande variété dans les couleurs, les thèmes et les motifs.

L'évolution des modes et des costumes se déroule selon un continuum. Il n'y a pas de ruptures, pas de changements brusques, et de ce fait la datation précise d'un phénomène est quasiment impossible. Même lorsqu'un progrès est lié à la mise au point d'une machine, par exemple, et que l'on connaisse la date de cette mise en œuvre, le laps de temps nécessaire entre la création de cet outil et les effets ressentis dans nos campagnes est difficile à mesurer. On connaît la date "d'invention" du métier Jacquard, mais le temps de la diffusion dans nos pays des tissus engendrés par cette nouvelle technologie, le temps d'action sur

l'économie, relève d'une évaluation assez approximative.

Il faut donc considérer que l'évolution, comme dans tout phénomène culturel se fait par tuilages successifs. Il en est ainsi de tout phénomène culturel comme l'explique si bien Gilbert Durand dans "Structures anthropologique de l'imaginaire" : Cela procède comme des alluvions qui viennent régulièrement se déposer dans un bassin : l'alluvion précédente reste toujours perceptible sous la suivante. Une mode est installée, une autre va apparaître et la recouvrir peu ou prou. La nouvelle laissera souvent percevoir des caractéristiques anciennes coexistant avec elle. Les dates avancées ne peuvent donc être qu'indicatives.

Les costumes dont nous parlons, sont caractéristiques de la Normandie du XIX^{ème} siècle et du début du XX^{ème}. Avant cette époque les ruraux sont vêtus de pauvres vêtements de toile, de bure, de camelot, de drap.

Un certain nombre d'éléments apparaissent peu à peu, qui permettent à la personne de s'identifier clairement à un groupe social.

L'élément peut-être le plus symbolique en ce sens, est sans doute la coiffe. Avec elle, la Normande affirme ses appartenances à un groupe donné, situé dans un terroir. En effet, les coiffes se distinguent d'un pays à l'autre. Ne dit-on pas que chaque paroisse a sa coiffe bien particulière ? Faut-il rappeler les grandes coiffes aux ailes déployées du Cotentin, les bonnets ronds du Pays d'Auge, les "sabots" et les "tiars" du Pays de Caux, la "bourgogne" de la Plaine de Caen et du Bessin. La façon dont elle est ornée, avec plus ou moins de dentelle, de broderie, avec des bijoux plus ou moins précieux, montre le rang social de la femme qui la porte. Mais, cela peut se rapporter également à d'autres éléments du costume : l'indienne de Rouen se distingue sensiblement du droguet à rayures de la plaine de Caen, qui, lui-même, est différent du droguet uni de la Manche.

Enfin, l'évocation des éléments symboliques du costume se retrouve, d'une part, dans la couleur ; le voile blanc de la mariée, bien avant la robe blanche, à l'opposé le ruban noir

généralement ajouté à la coiffure de la veuve, et, d'autre part, dans certains bijoux, bagues dites « foy », esclavage, etc.

Puis peu à peu, le commerce se développe, les colporteurs et marchands ambulants apportent les nouveautés. Les tissus sont produits en quantité plus importante, ils se vendent dans des lieux éloignés de celui de leur production. Les guerres, celle de 1870, puis celle de 1914-1918 mélangent les hommes d'horizons différents. La mode de Paris influence de plus en plus les gens des villes d'abord puis de la campagne et les costumes régionaux s'estompent et disparaissent peu à peu. C'est alors que les groupes folkloriques s'attachent à sauvegarder ce patrimoine. Ils portent à nouveau ces costumes typiques d'un terroir, parfois avec des éléments originaux, souvent en confectionnant un nouveau costume sur le modèle authentique. Dans la notion de terroir, il s'agit bien, sans ignorer les lieux de production, de valoriser d'abord le lieu d'usage. On peut noter qu'une dentelle vient de tel centre dentelier, ce qui nous importe surtout, c'est de savoir sur quel costume et en quel lieu elle a été portée.

Le travail des folkloristes aujourd'hui, consiste à reprendre le travail de ceux qui ont précédé, de le compléter de l'approfondir, d'imaginer des cohérences, d'énoncer les règles qui sous-tendent les phénomènes étudiés. Et bien sûr ce travail là commence par l'énoncé des sources références, même s'il s'agit de porter sur elles un regard critique.

Ainsi, Andrée Roche reprendra les notes de Madame Messenger pour préparer le chapitre sur les coiffes du Calvados que lui a demandé Mme Bruneau pour l'intégrer dans son livre, "Histoire du costume populaire en Normandie" 1986, elle pose également les bases d'une hypothèse expliquant techniquement l'évolution des coiffes, schéma d'évolution qui sera présenté quelques années plus tard au cours d'une exposition, et que vous retrouverez dans l'exposition actuelle.

Dans cet esprit, de volonté de comprendre les articulations de cette lente évolution, on peut

certainement rapprocher nos recherches d'autres travaux.

Le vêtement et ses modes, et il y eut des phénomènes de mode en Normandie, relèvent de processus culturels. Or, il existe d'autres phénomènes culturels qui ont été étudiés, et notamment les parlers. Vous savez tous que le professeur dialectologue Joret a défini les limites d'extension des caractéristiques d'un parler. Et la fameuse ligne Joret trace d'ouest en est une limite entre les parlers du nord et du sud de la Normandie. Elle part des environs de Granville passe près de Vire, suit la limite sud du Calvados et remonte ensuite vers la Picardie. Déjà Mr Fernand Lechanteur a mis en évidence que cette limite était aussi acceptable pour marquer des différences de technologies (dans la fabrication du tonneau). On peut de là imaginer qu'elle marque plus généralement une différenciation de culture, dans l'imaginaire, les contes et les légendes peut-être, mais aussi dans les modes dont la mode vestimentaire. Et lorsque l'on regarde une carte sur laquelle on a reporté les endroits où on était portées de grandes coiffes, coiffes de la Manche et les coiffes à rencontre, il faut constater que leur zone d'usage s'arrête près de la ligne Joret. Au sud, la mode du bonnet rond s'est conservée, même si sans doute ceux-ci ont évolués. La mode des bonnettes, bayeusaines et bonnettes de la Manche semble bien obéir au même phénomène, les bonnettes de l'Orne sont sensiblement différentes. Voilà, je crois, un point à confirmer ou à infirmer par de nouvelles études, vers lesquelles les folkloristes normands n'hésiteront pas j'en suis sûr à s'engager.

En attendant, les groupes de la Fédération Normandie Maine souhaitent vous présenter au cours de ce congrès, que cela soit dans ce colloque, à l'exposition présentée au Musée Baron Gérard, ou au cours des différents spectacles et animations, les costumes qu'ils portent fièrement, non pas avec nostalgie, mais pour que ne s'oublie pas les savoir-faire, les coutumes et l'histoire de leurs terroirs.

Etudes sur des origines de noms

La langue française comme toute langue vivante s'adapte aux transformations de la société, et au fur et à mesure des années, des mots nouveaux ont été créés ou fabriqués. Nous proposons dans ce texte, de

venir étudier deux mots, et non des moindres pour la NORMANDIE, qui sont régulièrement mis à mal : **DRAKKAR**. et **NORMANDIE**.

Commençons par le mot DRAKKAR

Le barbarisme français est généralement employé de façon abusive pour désigner toute embarcation Scandinave de l'époque des grands raids vikings. Contrairement à l'idée couramment répandue, il ne provient pas du mot norrois DREKI⁴, mais il a été

emprunté au début du siècle au suédois moderne DRAKE¹, dont le sens premier est « serpent monstrueux, dragon » et qui s'applique également à l'un des vaisseaux de guerre de l'époque viking. Le mot DREKI vient du vieil islandais et il est certainement dérivé du terme latin DRACO et



utilisé par association d'idée, car la proue de ces navires de guerre était souvent orné d'une tête de dragon.

Vous vous demandez alors comment étaient appelés les navires des vikings ? Le plus usité dans les divers textes d'alors et qui a été utilisé jusqu'au XIX^{ème} est le mot ESNEQUE. Ce mot, de genre féminin puisque l'on doit dire une esnèque ou une senèque, provient du vieil islandais SNEKJUR, pluriel du mot féminin SNEKKJA et qui s'applique à l'un des principaux types de bateau de guerre à l'époque des vikings. On le retrouve aussi en latin : ISNECCHIA (ESNECCAE). On trouve également l'emploi des dérivés SNEKKAR ou SNEKKR. Les Normands que

nous sommes, et plus précisément les Dieppois, ont encore en mémoire le naufrage dans les années 1990 du chalutier SNEKKAR NORDIC.

Ce mot esnèque ou senèque, fut utilisé dans la NORMANDIE continentale jusqu'à la « parisianisation » et son effacement par le

mot DRAKKAR au XIX^{ème}. En plus de ce mot, il fallait bien désigner les différents navires utilisés et l'on peut trouver dans les textes les désignations suivantes² :



- **COTRE**, en norrois SKUTA, pour un bateau de petite taille,
- **LANGSKIP**, littéralement long-navire, mot en vieil islandais dérivé du latin NAVIS LONGA et du vieil anglais LANGSCIP,
- **TVITØGSESSA**, littéralement « vingt bancs ». Les navires de guerre vikings étaient souvent nommés par le nombre de rameurs et fournissaient donc en même temps, la quantité d'hommes embarqués,
- **KOGGE**, au départ navire marchand, puis utilisation

militaire jusqu'au XIII^{ème} (navires dits de SKULDELEV, près d'OSLO),

- **HERSKIP**, « navire de l'armée » est le plus souvent nommé par une indication relative à sa dimension,
- **SKEID**, bateau de grandes dimensions. Ce mot a donné le vieil anglais SCEGD,
- **KARFI**, bateau de servitude locale. Serait rattaché au mot latin carabus d'après Lucien MUSSET¹.
- **KNORR**, désigne spécifiquement un navire marchand comme ceux de SKULDELEV,
- **DREKKI**, voir plus haut,

Terminons cette étude avec la technique de combat « naval » entre vikings, puisque c'est essentiellement sur mer qu'ils réglèrent leurs différends.

Tout d'abord, l'assaillant bloque son ennemi dans un fjord et pénètre de front dans celui-ci. Il est possible que l'assailli ait mis en place un barrage de bateaux coulés (qui font la richesse des archéologues comme à SKULDELEV ou ROSKILDE). Les 2 armées stabilisent leurs lignes en s'ancrant en se fixant les uns les autres. Commence alors la première partie à l'aide d'armes de jet en 2 lignes d'hommes : la première de protection (bouclier) et la 2^{ème}, les lanceurs. Enfin, c'est l'abordage à l'aide de bateaux annexes où le combat d'homme à homme est très brutal. Le principe étant de prendre les bateaux un à un.

Comme vous le constatez, lors d'un combat, les qualités nautiques des navires comptaient assez peu. Chaque flotte était constituée de vingt à quarante navires plus ou moins grands et chaque bateau faisait en général de 15 à 30 bancs, soit environ de 60 à 100 hommes. Quelques grands bateaux apparaissent dans des textes, jusqu'à 60 bancs.



Un des cinq bateaux SKULDELEV



Une reconstitution nordique

Continuons avec le mot NORMANDIE

Après avoir entendu récemment encore une origine du mot NORMANDIE erronée, il nous est devenu important de rappeler une étymologie plus exacte. En effet, le jeu de mots de Dudon de SAINT-QUENTIN est encore trop souvent cité comme origine : NORD (NORTH - NORTH) et de la racine MAN (HOMME) → NORMANDS⁴, autrement dit, les Hommes du Nord.

Si l'on réfléchit un peu, cet anglicisme ne tient pas, car les vikings et leurs alliés Anglo-normands possédaient déjà des colonies avant de conquérir l'ANGLETERRE via le Duc Guillaume. De plus, le latin étant devenu très tôt la langue de la culture, des échanges et donc, des traités, pourquoi appeler l'ancienne NEUSTRIE - NORMANDIE, à partir de la langue anglaise, donc bien postérieurement aux conquêtes scandinaves ? Pour contourner cet argument, certains lettrés écrivent que les racines NORD et MAN sont empruntées au norrois⁴. Ces chroniqueurs du XI^{ème} siècle se sont souvent appuyés sur les lettrés des couvents normands ayant imaginés de nombreux noms.

Ce constat étant posé, d'où provient ce nom ?

Et bien, il suffit de puiser directement aux maigres sources qui nous restent : les textes des écrivains, qui à partir du VIII^{ème}

relatent les aventures vikings, sans oublier les quelques traités et autres textes officiels qui subsistent en langue latine.

Après les invasions normandes et devant la montée en puissance des liens entre tous ces peuples (gaulois, germains, francs, scandinaves,...) un mot est devenu indispensable pour désigner les terres cédées à Rollon, et d'autres, afin de différencier les danois et les norvégiens : la colonie des scandinaves - NORMANNI - en NEUSTRIE est devenue tout naturellement NORMANNIA¹. Les danois ont conservé leur appellation de DANI et les suédois SUEONES, SUENI. Les norvégiens sont d'abord englobés dans un terme général, comme le mot scandinave d'aujourd'hui : NORTHMANNIA ; leur nom national ne pouvant être transcrit tel quel - car donnant aussi NORMANNI - la NORVEGE apparaît donc sous le nom de NORWAGENSE ou aussi NORTHGVEGIGENAE¹.

On ne peut que vous inciter à utiliser les mots NORDICA et NORMANNICA pour désigner les appellations originelles entre les pays nordiques et les colonies scandinaves, et à faire taire ce jeu de mots de Dudon de SAINT-QUENTIN.

Les Machus

Bibliographie :

¹ NORDICA & NORMANNICA – Lucien MUSSET,

² Histoire des Rois de NORVEGE – Snorri STURLUSSON (traduction FX DILLMANN)

³ L' Edda – Snorri STURLUSSON (traduction FX DILLMANN)

⁴ Dictionnaire historique de la langue française (direction d'Alain REY – Le ROBERT)

Et les œuvres de Georges DUMEZIL comme Mythes et Dieux des Germains

Sans oublier les études comparées avec les œuvres de Jean MARKALE, Robert GRAVES (Mythes Celtes), Christian-J. GUYONVARCH, Françoise LE ROUX, Jean-Pierre LEGUAY.